

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 6 novembre 2017

Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4011-2017.

Cause tarifaire 2018-2019 d'Hydro-Québec Distribution (HQD).

Annnonce d'une question orale de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* à Hydro-Québec Distribution (HQD) qui sera posée lors de l'audience, et demande spécifique à la Régie.

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Stratégies Énergétiques (S.É.) annonce par la présente qu'elle posera la question orale suivante à Hydro-Québec Distribution (HQD) lors de l'audience à venir en décembre 2017 au présent dossier :

Veillez déposer le tableau des économies d'électricité réalisées (ou, à défaut, prévues) annuellement de 2012 à 2018 et provenant a) des économies tendanciennes et b) des économies générées par les programmes du BEIE-TÉQ dans le marché d'Hydro-Québec Distribution.

Nous annonçons cette question orale dès à présent afin qu'Hydro-Québec Distribution (HQD) puisse préparer le tableau et ainsi aisément le déposer en audience, à défaut de quoi un engagement aurait à être pris.

Cette question est issue notamment de la réponse de HQD à la récente question 4.1 du ROEE (voir ci-dessous), alors que le Distributeur expliquait en partie la baisse de son PGEÉ par les économies tendanciennes (transformation du marché). Le renseignement que nous demandons servira à mieux évaluer la baisse continue que l'on constate au PGEÉ de HQD.

4.1 À part constater l'échec de sa stratégie commerciale en matière d'efficacité énergétique dans la nouvelle construction résidentielle, veuillez indiquer si Hydro-Québec Distribution prévoit proposer dans les causes à venir, de nouveaux programmes similaires ?

Réponse :

Grâce aux efforts de promotion et de sensibilisation du Distributeur au cours des dernières années, les produits éconergétiques de base sont devenus pratique courante dans la nouvelle construction.

Le Distributeur poursuit sa vigie d'opportunités émergeant de technologies novatrices et de nouveaux produits.

4.2 Est-ce qu'Hydro-Québec envisage la possibilité de bonifier l'aide financière accordée par Transition énergétique Québec dans le cadre du programme Novoclimat 2.0 à brève échéance?

Réponse :

Voir la réponse à la question 1.15 b) de S.É. à la pièce HQD-15, document 12.

4.3 Sinon pourquoi ?

Réponse :

Voir la réponse à la question 1.15 b) de S.É. à la pièce HQD-15, document 12.

Nous notons que, sur une base prévisionnelle, Hydro-Québec Distribution déposait souvent déjà dans ses dossiers de plans d'approvisionnement les réductions de consommation électrique provenant a) des économies tendanciennes et b) des économies générées par les programmes de AEE-BEIE-TÉQ dans le marché d'Hydro-Québec Distribution. Voir notamment : **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**, Dossier R-3648-2007, Pièce B-1, HQD-1, Doc. 2, page 62, Tableau 2A-10. **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**, Dossier R-3748-2010, Pièce B-0005, HQD-1, Doc. 2, page 69, Tableau T.2A-11. **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**, Dossier R-3864-2015, Pièce B-0061, HQD-3, Doc. 13.2, page 4, Tableau 10.1-1, etc.. Tel que susdit, par la présente, nous souhaitons avoir les informations sur une base non réelle et mises à jour.

* * *

DEMANDE SPÉCIFIQUE À LA RÉGIE

Dans un autre ordre idée, bien que HQD pourrait attendre que la question susdite lui soit oralement posée en audience avant d'y répondre, nous demandons respectueusement à la Régie de requérir qu'Hydro-Québec Distribution (HQD) dépose le tableau demandé dès à présent plutôt que d'attendre à l'audience. Il s'agit d'une demande pragmatique et la Régie a le pouvoir de l'accueillir. Un dépôt dès à présent sera plus pratique et permettra d'en tenir compte dès notre rapport à venir en preuve au présent dossier. Autrement, il y aurait risque que notre preuve écrite ait besoin d'être complétée oralement en audience après qu'Hydro-Québec Distribution (HQD) aura répondu à la question.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie.